SPÉCIFICITÉS DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LES TROUBLES DÉVELOPPEMENTAUX DU LANGAGE AUPRÈS D'ENFANTS EN CONTEXTE DE MULTILINGUISME

Animé par : **Sylvia TOPOUZKHANIAN,**
Orthophoniste, Docteur en sciences du langage, cadre de santé, présidente de l'Unadreo

OBJECTIFS :

- Cerner les concepts de bilinguisme / multilinguisme, biculture/multiculture et les réalités qu'ils recouvrent sur notre territoire
- Acquérir des repères par rapport au développement typique et atypique du langage chez l'enfant confronté à plusieurs langues et cultures
- Découvrir et s'approprier des pistes pour l'évaluation orthophonique en contexte de diversité linguistique et culturelle
- Découvrir et s'approprier des pistes pour la prise en soins orthophonique d'enfants et de leurs parents en contexte de diversité linguistique et culturelle
- Cerner l'impact de la diversité culturelle sur l'alliance thérapeutique entre le soignant et des familles issues de la migration
- Faire preuve d'analyse réflexive quant aux obstacles dans l'accompagnement orthophonique d'enfants et de leurs parents issus de la migration
- Identifier ses propres représentations face au bilinguisme / multilinguisme et à la biculture/multiculture puis développer une éthique et des stratégies d'adaptation dans sa posture d'orthophoniste
- Découvrir des outils de prévention primaire utilisés en Europe, d'autres modèles européens de prise en soin orthophonique d'enfants confrontés au bilinguisme / multilinguisme ainsi que des recommandations de bonnes pratiques.
- Découvrir des ressources en ligne permettant une meilleure prise en soins

CONTENU :

- **Jour 1 : Matinée**

Présentation des participants et de la formatrice (brise-glace) - Formulation des attentes de formation (sur paperboard) - Présentation des objectifs et du déroulement de la formation - Concepts de bilinguisme / multilinguisme ; développement typique et atypique du langage chez l'enfant confronté à plusieurs langues et cultures (méthodes pédagogiques : Brainstorming, jigsaw en ateliers puis synthèse, restitution en grand groupe et ancrages théoriques complémentaires)

- **Jour 1 : Après-midi**

Spécificités de l'évaluation orthophonique (méthodes pédagogiques : cartes conceptuelles en ateliers puis synthèse, restitution en grand groupe et apports complémentaires par la formatrice)

- **Jour 2 : Matinée**

Pistes pour la prise en soin orthophonique (méthodes pédagogiques : « les ambassadeurs » en ateliers puis synthèse, restitution en grand groupe et apports complémentaires par la formatrice) - Implications pratiques et

NB : **1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques :** *un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).*
2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, *entre 30 et 15 jours avant le 1er stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1er stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)

accompagnement familial

- **Jour 2 : Après-midi**

Etude de cas cliniques en ateliers (apportés par la formatrice) - Présentation d'outils de prévention primaire utilisés en Europe et de recommandations de bonnes pratiques - Présentation de ressources en ligne (sites divers) - Questions en suspens - Conclusion et évaluation orale de la formation

ATTENTION ! nombre de stagiaires limité : 25 personnes maximum.

Dates : **Jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2019** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Nombre d'heures de formation : 14h

Lieu : **Centre Jean XXIII,** 10 Chemin du Bray, Annecy-le-Vieux, 74940 ANNECY

Inscription (frais de repas inclus) via le site Internet *www.amo74.fr*

Responsable AMO du stage : Florence FORNER, 7 square Alfred boucher, 73100 AIX LES BAINS

florence.forner@gmail.com

Adhérent : 280 € **(chèques : 50€ + 230€)**	**Non-adhérent : 340 €** **(chèques : 50€ + 290€)**	**Convention employeur : 430 €** **(règlement : 50€ + 380€)**

NB : **1. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du contrat de formation et des chèques :** *un premier chèque d'arrhes de 50 € (encaissé à l'inscription) et le solde payable en un ou plusieurs chèques (non encaissés avant le stage).*
2. En cas d'annulation de votre part : * un mois avant le stage, la somme sera restituée dans sa totalité par AMO, *entre 30 et 15 jours avant le 1er stage, l'acompte restera acquis à AMO * 15 jours avant le 1er stage, la totalité restera acquise à AMO (sauf cas de force majeure)